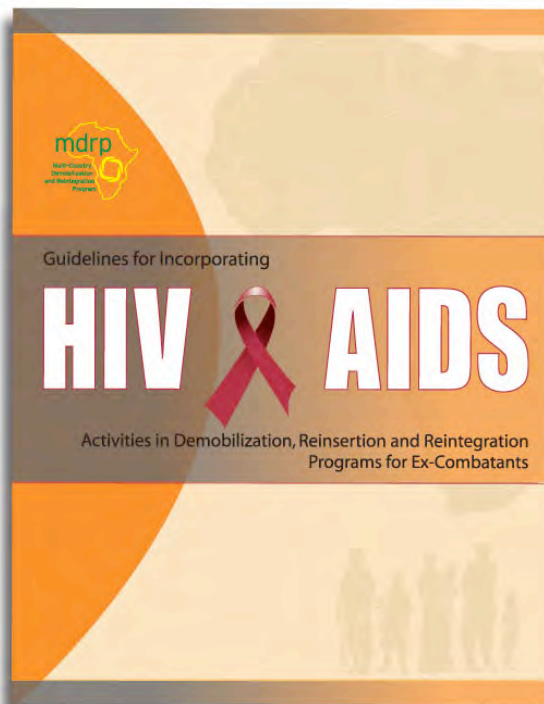


Un nouveau guide encourage l'inclusion des activités sur le VIH/SIDA dans les programmes de DDR

A&N no. 6 – 10 juillet 2009

Le programme multi-pays de démobilisation et réintégration (MDRP) vient de publier un nouveau guide donnant des conseils pratiques pour inclure les activités sur le VIH/SIDA dans les programmes de démobilisation, réinsertion et réintégration (DDR) pour les ex-combattants.



Le VIH/SIDA est présent en Afrique sub-saharienne plus que nulle part ailleurs au monde : deux tiers de la population séropositive mondiale y vivent, et trois quarts des morts liées au SIDA ont lieu sur le continent.

Il faudrait des recherches plus poussées pour établir clairement la prévalence accrue du VIH/SIDA parmi les soldats et les membres des groupes armés par rapport à la population générale. Mais il est clair qu'inclure les questions liées au VIH/SIDA dans les programmes de DDR pour les ex-combattants peut avoir un impact positif sur la réussite de ces programmes.

Carla Rull Boussem est l'auteur des « *Directives pour l'incorporation des activités de lutte contre le VIH/SIDA aux programmes de démobilisation, réinsertion et réintégration des ex-combattants* », un travail dont elle fut chargée par le MDRP au début 2008. Ces directives sont basées sur des discussions individuelles et en groupe avec de nombreux ex-combattants en Angola, au Burundi, en République du Congo et au Rwanda. Elles ont aussi bénéficié de l'apport de plusieurs spécialistes en VIH/SIDA et en DDR.

Au début du document, une liste détaille, étape par étape, les activités qui devraient être mises en œuvre pour chaque phase du processus DDR. La démobilisation, par exemple, fournit une occasion idéale de mettre en place un programme éducatif sur le VIH/SIDA pour les ex-combattants, qui n'ont souvent qu'une connaissance vague ou incorrecte du virus et des autres infections sexuellement transmissibles. C'est aussi le bon moment pour proposer le conseil et le dépistage volontaires, et pour s'assurer que les démobilisés savent où accéder aux services et au traitement si nécessaire dans leurs communautés de retour.

A l'étape de réinsertion, les ex-combattants interrogés pour les Directives ont parlé de comportements à plus haut risque pouvant mener à une exposition accrue au VIH. Pour réduire la probabilité d'infection, les activités de prévention devraient continuer durant cette phase, en partenariat avec les organisations travaillant pour la lutte contre le VIH/SIDA, et faisant le lien entre les ex-combattants et les réseaux existants.

Actualités et à noter

Enfin, la réintégration est l'étape qui permet de vérifier que les ex-combattants ont un accès adéquat aux programmes luttant contre le VIH/SIDA. Certains démobilisés ont prouvé qu'ils pouvaient aussi participer activement à la lutte contre le SIDA et aider à faire évoluer les perceptions sur la maladie. Ceci permet entre autre de réduire la désinformation existant dans les communautés de retour, qui peut mener à une stigmatisation accrue. Au Rwanda, les ex-combattants qui ont joué un rôle actif dans les activités de sensibilisation sur le VIH/SIDA en ont constaté les effets positifs sur leur propre réintégration.

Dans tous les cas, les Directives renvoient les responsables de programmes de DDR vers les programmes nationaux de lutte contre le SIDA, s'ils existent, pour bénéficier des connaissances et des structures déjà disponibles et propres au contexte local. Ceci permet d'éviter la duplication des efforts. Les activités de lutte contre le VIH/SIDA ont bénéficié d'un niveau d'attention et d'un financement élevés de la part de la communauté internationale. Les Directives suggèrent donc d'exploiter ces ressources pour les programmes de DDR en premier lieu si possible.

Le dernier chapitre des Directives présente des activités supplémentaires que les programmes de DDR peuvent inclure pour promouvoir de façon plus générale la lutte contre le VIH/SIDA. Ces activités sont par exemple l'adaptation des programmes de DDR aux différents niveaux de risque et à l'évolution de l'épidémie, la prise en compte des facteurs qui font courir aux femmes un risque d'infection plus élevée, et la priorité accordée aux zones où la prévalence du VIH/SIDA est la plus forte.

Pour de plus amples informations sur le MDRP, veuillez visiter www.mdrp.org/French/index_fn.htm, ou contacter Chantal Rigaud, Chargé de la communication au Secrétariat MDRP à la Banque mondiale, à info@mdrp.org.